

ERECTION DU DIOCESE DE REGINA ET DU
VICARIAT APOSTOLIQUE DE KEEWATIN.

Le fascicule de mai des *Analeccta Ecclesiastica* publie l'importante nouvelle suivante:

“ Sur le conseil des évêques de la province de St-Boniface, le St-Siège a érigé le diocèse de Regina et le vicariat apostolique de Keewatin.”

LIMITES DU DIOCESE DE REGINA.

AU SUD: La ligne internationale entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique.

A L'OUEST: La ligne interprovinciale entre les Provinces de Saskatchewan et d'Alberta, ou le 110ème degré de longitude ouest.

A L'EST: La ligne interprovinciale entre la Province de Manitoba et la Province de Saskatchewan.

AU NORD: Une ligne passant entre les townships (cantons) trente (30) et trente et un (31) des arpentages officiels du Gouvernement Fédéral dans le Nord-Ouest du Canada et s'étendant de la frontière du Manitoba à celle de l'Alberta.

LIMITES DU VICARIAT APOSTOLIQUE DE KEEWATIN.

LIMITE SUD ; Commencer sur le 91ème degré de longitude au point d'intersection de ce degré de longitude par la prolongation de la frontière nord de la Province de Manitoba. Suivre vers l'ouest la latitude de la frontière nord du Manitoba jusqu'à la limite ouest de cette province.

LIMITE OUEST : De là remonter vers le nord en suivant le prolongement de cette frontière ouest du Manitoba jusqu'à la ligne qui divise les townships (cantons) cinquante-deux (52) et cinquante-trois (53) des arpentages officiels du Gouvernement Fédéral dans le nord ouest du Canada.

De là vers l'ouest suivant la dite ligne séparant les dits townships (cantons) cinquante-deux (52) et cinquante-trois (53) jusqu'à son point d'intersection avec le troisième (3ème) méridien des susdits arpentages (lequel méridien correspond au cent sixième degré (106) degré de longitude). De là dans une direction nord et suivant la dite longitude jusqu'à la ligne qui sépare les townships (cantons) soixante (60) et soixante et un (61). De là dans une direction ouest jusqu'au cent-dixième (110ème) degré de longitude ouest. De là vers le nord en suivant ce cent-dixième degré de longitude jusqu'à la hauteur des terres; puis suivant la hauteur des terres jusqu'au Lac Walleston; de là continuant dans une direction nord-est à travers le Lac Walleston et suivant une série de lacs et de rivières, nommément la rivière Tele-